Appliquer la biosécurité aviaire

Public cible
Agriculteurs-trices et porteurs de projet du Vaucluse, Bouches-du-Rhône et des départements limitrophes.

Objectifs
Acquérir les bases de la biosécurité aviaire pour l'appliquer sur son élevage de volailles biologiques

Pré-requis
Aucun pré-requis nécessaire

Contenu
• Présentation de la formation et des participants
• Les virus Influenza
• Situation épidémiologique
• Biosécurité, notion de réservoirs, vecteurs et principes de précaution
• Unités de production et flux de circulation
• Plan de nettoyage et désinfection : les différentes étapes pour nettoyer correctement son bâtiment
• Exemples
• Établir le plan papier de chaque exploitant présent à la formation puis le schéma avec tous les flux
• Evaluation des acquis (quizz et correction collective)
• Bilan de la formation

Modalité d'enseignement
présentiel

Infos complémentaires

Durée de la formation 1 jour(s)
Date limite d'inscription 03/06/2021

Tarifs
gratuit pour les agriculteurs éligibles VIVEA
Frais de participation de 175 euros par jour de formation (prise en charge financière par votre OPCO possible)

Plus de renseignements
Oriane Mertz
oriane.mertz@bio-provence.org
M.I.N. 5 - 15 Avenue Pierre Grand
84 953
CAVAILLON Cedex
Tel. 04 32 50 24 56
www.bio-provence.org
N° d'organisme de formation : 93840249684

Taux de satisfaction : %

Modalités d'accès :

Dates, lieux et intervenants

03 juin 2021 08:30 - 16:15 (7hrs)	84000 Avignon	Oriane Malburet Vye, vétérinaire à vétôpole26

Financeur(s)